

Envoi : 19/03/2019

Réception par le Préfet : 19/03/2019

Publication : 22/03/2019



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2019-2-4-1

Séance du vendredi 15 mars 2019

PLAN SENIOR 2019 : NOUVELLES AIDES FINANCIERES POUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT DES BENEFICIAIRES DE L'ALLOCATION PERSONNALISEE A L'AUTONOMIE

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

M. ADRIAN, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. BIHL donne procuration à Mme ORLANDI.
Mme HELDERLE donne procuration à Mme MARTIN.
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.
M. MUNCK donne procuration à M. WITH.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le rapport relatif au plan senior 2019 en vue de l'instauration de nouvelles aides financières pour l'adaptation du logement des bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie, selon les modalités énoncées en annexe A de la présente délibération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

ANNEXE A

- Approuve le principe de la création d'un fonds pour l'Adaptation Du Logement (ADL),
- Donne délégation à la Commission Permanente pour :
 - créer ce fonds d'Adaptation Du Logement,
 - approuver son règlement d'attribution et la fiche du Règlement Départemental d'Aide Sociale dédiée,
 - mettre en œuvre ledit dispositif.